



Association Féline
des Pays de Loire



Association Féline
du Persan



Catimini
Club



ORLÉANS (Loiret)

Parc des Expositions
Samedi 12 & dimanche 13 novembre 2011

Contacts ⇨ Siège Social : 46 ter, rue Sainte Catherine - 45000 ORLEANS
☎ 33 (0)2 38 75 24 06 - Fax 33 (0)9 75 26 42 91
exposition@afpl.biz - www.afpl.biz

Lieu de l'Exposition



Cette 19^{ème} édition de notre "Salon du Chat d'Orléans" se déroulera comme d'habitude sur les 4 200m² des Halls Prolongés du "Parc des Expositions" situé sur Orléans au 1, rue du Président Schuman.

Rappel des années précédentes :
2009 ⇨ 580 chats et 3563 visiteurs
2010 ⇨ 568 chats et 4400 visiteurs

Les Juges

Juges internationaux présents :
Eduard BORRAS (ES) (Tradi)
Catherine CAMPALA (FR) (Tradi)
Martine CAILLARD (FR) (Tradi)
Brigitte BERTHELON (FR) (Tica)
Jacques FONTAINE (FR) (Tradi)
Martine GALLIAN (FR) (Tradi)
Hélène GUILLAUME (FR) (Tica)
Joël HENRY (FR) (Tradi)
Jean-Marc LAGARDE (FR) (Tica)
Nicole MENWEG (CA) (Tradi)
Aline NOEL-GAREL (FR) (Tica)
Heather ROBERTS (US) (Tica)
Jeffrey ROBERTS (US) (Tica)
Elena SUAREZ-THOUVENIN (FR) (Tradi)

Conditions d'Annulation

Les annulations doivent nous parvenir par écrit (fax ou Email autorisés).

Pour toute annulation reçue au plus tard le **lundi 7 novembre 2011 minuit**, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 15 € pour frais de dossier.

Après cette date, les frais d'inscription seront dus en totalité.

Contrôle Vétérinaire

Tous les chats et chatons doivent être identifiés (tatouage ou transpondeur).

Les vaccins contre le typhus, le coryza et la leucose sont fortement conseillés. Les chats provenant de pays étrangers doivent avoir reçu le vaccin antirabique et donc être âgés de plus de 4 mois.

Les exclusions décidées par les vétérinaires ne font l'objet d'aucun remboursement.

Jugements

2 Jugements Traditionnels
+
Double Jugement TICA 2x6 rings

Les chats pourront participer chaque jour :

→ Soit à un **jugement traditionnel** seul.
⇨ le **samedi**, sous l'égide de l'Association Féline du Persan, avec une :

Spéciale Angora Turc

⇨ le **dimanche**, sous l'égide de l'Association Féline des Pays de Loire avec une :

Spéciale Ragdoll

→ Soit à un **jugement américain TICA 6 rings** seul sous l'égide du Catimini Club, avec :

2 Congress Female & Male

→ Soit aux **2 jugements TICA + Tradi**,
Dans ce cas l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'appel simultané des chats lors des Best in Show.

Conditions d'Inscription

Ne peuvent être inscrits que des "Chats de Race" et des "Chats de Maison".

Les "Chats de Race" doivent posséder un pedigree LOOF s'ils sont nés en France, ou reconnu par le LOOF s'ils sont nés à l'étranger. En attente de la réception du pedigree pour les chats <10 mois, il est obligatoire de fournir le numéro LOOF d'Accusé de Réception de la demande de pedigree pour la portée, sauf pour les étrangers, dont le nom du Livre d'Origine sera exigé. Ce numéro peut être communiqué jusqu'au matin de l'exposition.

Les "Chats de Maison" doivent être stérilisés, âgés de plus de 10 mois et être enregistrés au LOOF pour une 2^{ème} expo.

Les bulletins d'inscription (un seul par chat) peuvent être transmis par courrier, fax ou internet et doivent être entièrement complétés, signés et accompagnés du montant total des sommes dues, soit par chèque libellé au nom de l'AFPL, par paiement sécurisé via notre formulaire en ligne, par virement bancaire ou mandat cash.

Toute inscription incomplète ne sera pas enregistré et ne deviendra définitive qu'à réception de la confirmation de l'AFPL.

Vente de Chats

Pour les chats susceptibles d'être vendus :

- Les éleveurs (vente de 2 portées et plus par an) doivent être titulaires du Certificat de Capacité et pouvoir présenter à toute réquisition, le registre "Entrées & sorties" (Cerfa n°50-4510) tenu à jour.

- Les particuliers doivent signer une attestation sur l'honneur mentionnant qu'ils ne procèdent pas à la vente de plus d'une portée par an.

Dans tous les cas, vous devez posséder "l'autorisation de transport d'animaux vivants" délivrée par votre DDPP si vous venez avec plus d'un chat à vendre sur plus de 65km.

Clôture des engagements
mercredi 2 novembre

Tarifs (ttc)

Tarif préférentiel pour les adhérents AFP, AFPL & Catimini Club	1 Jour ⇨ Samedi <u>ou</u> Dimanche				2 Jours ⇨ Samedi & Dimanche			
	Adhérent		NON Adhérent		Adhérent		NON Adhérent	
	Tradi	Tica	Tradi	Tica	Tradi	Tica	Tradi	Tica
Droit d'inscription obligatoire par exposant	⇨ 9 €	9 €	10 €	10 €	9 €	9 €	10 €	10 €
Le 1 ^{er} , puis le 2 ^{ème} chat en/ou hors concours (par chat)	⇨ 22 €	35 €	24 €	38 €	32 €	50 €	35 €	55 €
Tout chat à compter du 3 ^{ème} venant 1 ou 2 jours (par chat)	⇨ 15 €	21 €	16 €	23 €	22 €	32 €	24 €	35 €
Complément pour participer également en Traditionnel	⇨ -	6 €	-	8 €	-	12 €	-	15 €